

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	35 dont 1 pouvoir

Date de convocation : 12 septembre 2018
Date d'affichage : 12 septembre 2018**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), David MOURNET, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD

Absents :

André DEMAY, Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : David MOURNET

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

**Délibération n°2018-126 : RECRUTEMENT DE PERSONNEL EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE
D'ACTIVITE AU POLE RESSOURCES POUR LE SERVICE FINANCES**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Afin de renforcer le service pour réaliser les missions suivantes : harmonisation des contrats d'assurance (téléphonie, assurance, photocopieurs...), mise à jour de l'inventaire et recherche de pistes de réduction des coûts de fonctionnement.

En outre, des missions complémentaires pourront être confiées dans le cadre du schéma de mutualisation et de l'accessibilité. C'est pourquoi, il est proposé de recruter en renfort un accroissement temporaire d'activité pour le service Finances-Marchés-Contrôle de Gestion.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

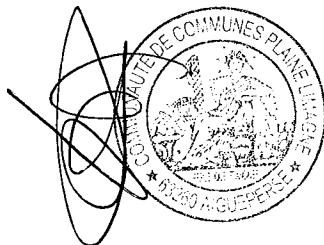
- d'ouvrir en accroissement temporaire d'activité un poste de rédacteur d'une durée hebdomadaire de 35 heures, pour une durée de 6 mois,
- d'inscrire les crédits aux différents budgets,
- d'autoriser Monsieur le Président à engager toutes les démarches pour mettre en œuvre cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 20/09/2018

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

